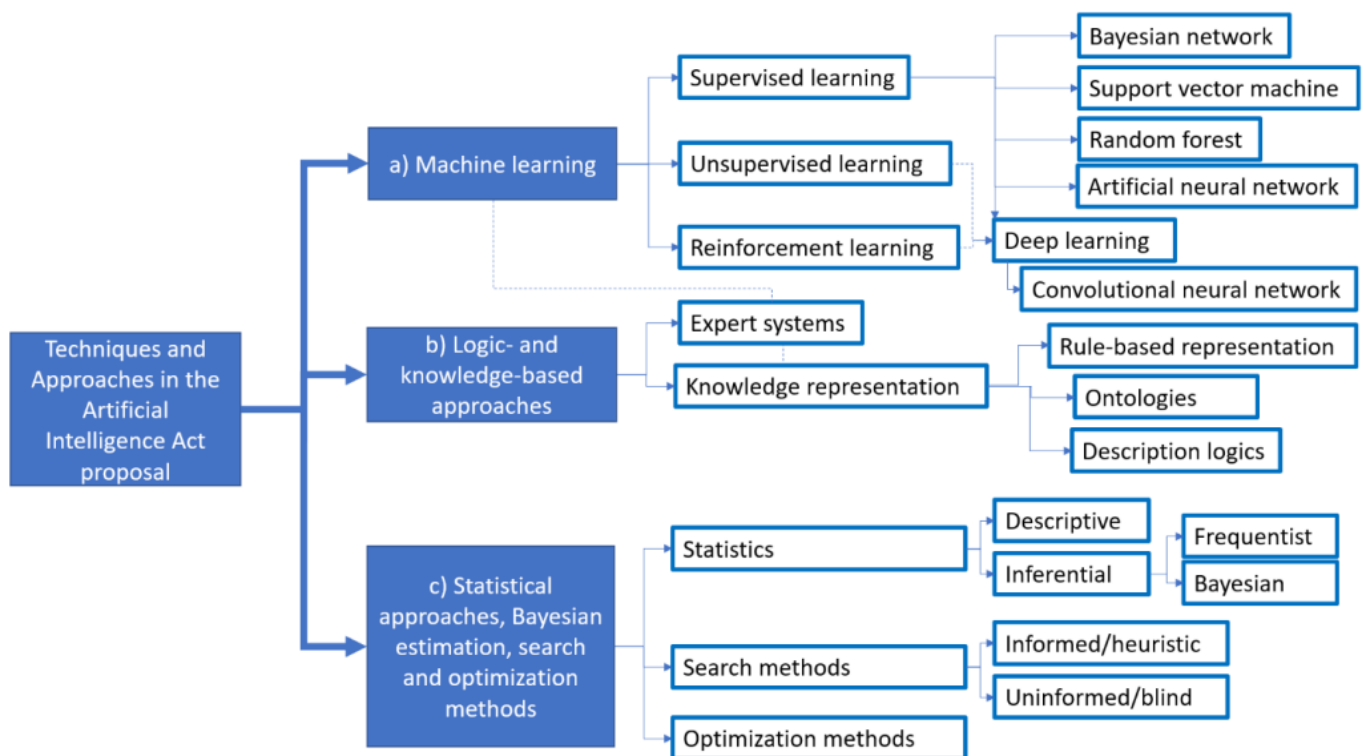


Intelligence artificielle dans le secteur de la pêche

30 juin 2022

Après avoir détaillé, en 2020, [l'approche européenne en matière d'intelligence artificielle \(IA\)](#), la Commission a présenté, en 2021, une proposition de règlement, [l'Acte pour l'IA \(AIA\)](#), pour harmoniser le cadre juridique. Dans ce contexte, [une étude](#) commandée par le Parlement et publiée en mai 2022 examine les potentialités des différents systèmes d'IA (figure) pour le secteur de la pêche.

Classification des approches et des techniques d'IA dans la proposition de règlement européen



Source : *Parlement européen*

En premier lieu, les auteurs préconisent d'inclure dans le cadre actuel des références explicites aux systèmes d'IA, afin d'en sécuriser juridiquement les applications. Ils passent ensuite en revue les principaux travaux scientifiques et applications. L'intérêt croissant de la recherche halieutique pour les applications de l'IA (multiplication par 8 des articles publiés entre 2011 et 2020) contraste avec l'offre très limitée de produits opérationnels. Nombre de publications se sont intéressées, notamment, aux techniques d'apprentissage automatisé (*machine learning*) pour l'analyse d'images des captures de pêche : comptabilisation des poissons, identification des espèces, détermination des tailles, etc. Transposés en conditions réelles, ces résultats obtenus dans des environnements contrôlés appuieraient la mise en place d'outils pour les pêcheurs (respect des quotas)

et pour les autorités (contrôle des prises). Plusieurs autres utilisations possibles sont détaillées : surveillance automatique des écosystèmes marins, suivi et classification des comportements de pêche (interaction avec les espèces protégées, repérage des pêches illégales), optimisation des trajectoires des navires et amélioration des prévisions des zones de capture (optimisation énergétique, moindre impact environnemental), etc.

Pour les auteurs, des opportunités en termes économiques, d'image et de durabilité s'offrent au secteur, malgré des freins au déploiement de l'IA : méfiance des acteurs, connectivité et couverture réseau en mer insuffisantes, numérisation inégale selon les maillons de la chaîne de valeurs, etc.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [Parlement européen](#)